

Conseiller et promouvoir des spiritueux

RS7061 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	221, 312, 334
Formacode(s)	21501, 21540, 34513, 42723
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/02/2025
Date d'échéance	28/02/2027

Certificateur(s)

ECOLE DU VIN DE FRANCE · SIRET : 34075152800050

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification s'adresse à des professionnels en charge de la commercialisation d'une offre de spiritueux et qui souhaitent valider les compétences leur permettant de dynamiser la vente et la consommation par la proposition de services au plus proche des attentes des clients. La certification s'adresse principalement aux secteurs & professionnels suivants :

- spiritourisme : professionnels du tourisme, notamment les guides touristiques, souhaitant exercer dans les régions productrices de spiritueux et/ou dans les distilleries productrices de Cognac, Whisky, Rhum, Gin, Vodka
- hôtellerie-restauration : serveurs en restaurant gastronomique, chefs barman en restaurant d'hôtel ou bar d'hôtel, managers / directeurs dans l'hôtellerie et la restauration
- distribution spécialisée : vendeurs en vins et spiritueux ; assistants-cavistes ou cavistes-conseil ; commerciaux de maisons de spiritueux, pour grossistes ou distributeurs exclusifs ; managers en distribution spécialisée ; chefs de rayon ; animateurs commerciaux.
- Elle intéressera également les professionnels du marketing, de la communication et de l'événementiel spécialisés dans le secteur des spiritueux.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Évaluer les caractéristiques sensorielles et la typicité de spiritueux, en appliquant des techniques de dégustations professionnelles, afin de déterminer leur qualité objective, leur potentiel de vieillissement et leur rapport qualité-prix lors de dégustations professionnelles.

Décrire la typicité d'un spiritueux en mobilisant une terminologie adaptée au client et en restituant ses principales étapes d'élaboration (matière première, distillation, vieillissement, finition) afin de valoriser les spécificités et les caractéristiques du produit auprès du client.

Organiser une dégustation de spiritueux en les sélectionnant en fonction du thème et du type d'événement (spiritourisme, animation commerciale), en veillant à l'accessibilité (lieux, supports) pour tous les participants, et en les guidant à travers les étapes de dégustation par des explications claires et adaptées sur chaque produit afin de faire découvrir les spiritueux de manière optimale et de mettre en valeur leur qualité.

Proposer une sélection de spiritueux en réponse à une demande client, en valorisant les qualités objectives des produits, en associant des conseils de consommation et de service, des suggestions d'association mets-spiritueux et de cocktails en tenant compte du profil de la clientèle (âge, budget) et en l'informant sur les risques liés à sa consommation afin de le guider dans ses choix.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La loi du 10 janvier 1991 relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme, dite loi Évin

: <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000006077071/>

Une veille de la réglementation relative à l'étiquetage des spiritueux est en ligne sur le site de la DGCCRF :

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/etiquetage-des-boissons-spiritueuses>

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- avoir l'âge minimum légal pour la consommation de boissons alcoolisées dans le pays où les épreuves de la certification ont lieu,
- être en charge, dans le cadre de son activité, de la valorisation ou de la commercialisation d'une offre de spiritueux, ou en avoir le projet.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

- avoir suivi l'ensemble de la formation

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

3 personnes composent les membres du jury :

- 1 représentant de l'École des Vins et Spiritueux, n'ayant pas dispensé la formation.
- 2 professionnels extérieurs à l'organisme de formation, sélectionnés en fonction de leur expertise dans le champ de compétence de la certification :
 - o Un professionnel de la distribution des vins et spiritueux (fonctions commerciales, communication)
 - o Un professionnel du service des vins et spiritueux (restauration, sommellerie, oenotourisme)

Base légale

Date de décision	28/02/2025
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/02/2027
Date de dernière délivrance possible	27/08/2027

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS6311

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.ecole-vins-spiritueux.com/fr/formation-professionnelle/spiritueux/certification-conseiller-et-promouvoir-des-spiritueux>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7061/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1

Prix indicatif	995 €
Durée	18 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	32
Parcours menés à terme	32
Taux d'achèvement	100 %
Période	09/2025 – 06/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	57
Montant total engagé	49 715 €
Coût moyen par dossier	872 €
Durée moyenne	18 h
Période	05/2025 – 09/2026
France compétences	90 %
Reste à charge titulaire	10 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.